

LES CONDITIONS

Vous habitez le Pays du Ruffécois ou la Charente Limousine ?

Vous recherchez un emploi durable ?

La formation au permis est prioritaire ?

Vous n'avez pas les moyens pour financer votre permis dans sa totalité ?

Vous avez besoin d'un soutien individuel pour apprendre ?

LES DEMARCHES

1. La prescription

Vous complétez votre demande de formation avec votre prescripteur qui l'envoie ensuite à l'auto-école.

2. Le positionnement

Vous participez à une évaluation avec les enseignants de l'auto-école pour établir un plan de formation adapté à vos besoins et possibilités

3. L'étude de votre demande

Votre dossier est présenté par votre accompagnateur lors de la commission qui s'assure que la formation est la solution prioritaire pour accéder à l'emploi que vous recherchez.

LA FORMATION

1ère étape : la formation CODE

Formation en collectif de 4 à 6 séances de 2H par semaine.

Séance d'aide individuelle

Cours renforcement / Accès PASS ROUSSEAU

2ème étape : la conduite

Avec un véhicule boîte manuelle ou boîte automatique en fonction de vos capacités.

LE COÛT de la FORMATION

Le forfait code : 200€ (valable 12 mois) dont 5€

Le passage du code de la route : 30€

L'heure de conduite : 15€ de l'heure (minimum 20H)

La formation au permis de conduire est co-financée par les collectivités, l'Europe, l'association Emmaüs, la MSA, l'état, le pôle emploi.

3 sites de l'auto-école solidaire Emmaüs :

RUFFEC
CONFOLENS
AIGRE